



Réunion régionale Acteurs du Réseau de la Charte régionale pour la prévention et l'accompagnement des difficultés des entreprises

11 septembre 2018

Réunion régionale

Acteurs du Réseau de la Charte régionale pour la prévention et l'accompagnement des difficultés des entreprises



Introduction

**Mme la préfète de la région Pays de la Loire,
préfète de la Loire-Atlantique**

Mme Nicole KLEIN



Réunion régionale

Acteurs du Réseau de la Charte régionale pour la prévention et l'accompagnement des difficultés des entreprises

Programme

MATIN

9h55 : Éléments de bilan – démarche signaux faibles (CRP)

10h05 : Éléments de contexte sur les procédures amiables – méthodologie de mise en place (M. LEZIER, Pdt TC de Nantes)

Pause (5')

10h20 : Focus sur la médiation des entreprises (DIRECCTE)

10h35 : Présentation de nouveaux signataires : 60000 rebonds et délégation régionale du Conseil National des AJ-MJ

11h00 : Focus sur le correspondant TPE (Banque de France)

11h20 : Focus sur les audits financiers pour objectiver les situations, financés par l'Etat (DRFIP, DIRECCTE)

12h00 : Buffet sur place

Réunion régionale

Acteurs du Réseau de la Charte régionale pour la prévention et l'accompagnement des difficultés des entreprises



Programme

APRES-MIDI

Travaux en ateliers (14h00 – 16h30 avec pause à 15h15)

- **Améliorer la détection des signaux faibles, action de prévention, changement de vision sur l'échec** (*Franck RAMBAUD, correspondant CRP et RUI en 85*)
- **Mieux communiquer sur l'existence du réseau** (*Jean-Christophe JUVIN, correspondant CRP et RUI en 49 et 53*)
- **Outils d'accompagnement à promouvoir ou à inventer, nouveaux partenaires à attirer** (*Jean-Philippe BEAUX, CRP par intérim et adjoint RUI*)

Rappel des objectifs de la Charte



Instaurer un réseau d'interlocuteurs privilégiés

Chaque signataire mobilise dans son réseau des interlocuteurs privilégiés pour :

- Être à l'écoute des entreprises et des dirigeants qui rencontrent des difficultés
- Apporter un premier niveau d'analyse
- Orienter vers les dispositifs d'accompagnement les plus pertinents pour contribuer à la résolution des difficultés

Améliorer la connaissance des outils d'accompagnement

- Mise en place de supports de communication, formation interne (séminaire, ...)
- Recherche de nouveaux dispositifs ou acteurs à mobiliser

Communiquer mieux vers les chefs d'entreprise

Organisation individuelle ou collective d'actions de communication :

- Conférences auprès des chefs d'entreprise
- Promotion des dispositifs (guides, sites internet, ...)
- Utilisation des médias comme relais d'informations

Développer une culture de détection de « signaux faibles »

- Favoriser l'identification d'organismes disposant de données utilisables en tant que signaux faibles

Éléments de Bilan

1- Un réseau d'interlocuteurs privilégiés

Une charte renouvelée pour 2 ans le **27 novembre 2017** avec **39 acteurs publics et privés** pour transformer la notion de « guichet unique » au profit de la notion de réseau étendu

Agence de sécurité sociale pour les travailleurs indépendants (ex- RSI), Aide Psychologique pour les Entrepreneurs en Souffrance Aiguë (APESA), Association Régionale Agréée des Membres des Professions Libérales de Loire-Atlantique (ARAMPLLA), Banque de France, Bpifrance, Caisse des dépôts et consignations (CDC), Centre de Gestion Agréé de Loire-Atlantique (CGALA), Centre des Jeunes Dirigeants (CJD), Centre d'information pour la prévention des difficultés des entreprises (CIP) pour le 44,49,53, Confédération des PME (CPME), Chambres de commerce et d'industrie, Chambre des métiers et de l'artisanat, Chambre régionale d'agriculture (CRA), Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS), Confédération de l'Artisanat et des Petites entreprises du Bâtiment (CAPEB), **Conseil National des Administrateurs Judiciaires et Mandataires Judiciaires (CNAJMJ)**, Conseil régional, Finances Publiques, DIRECCTE, Douanes, DRAAF, Ecoute Entrepreneurs 44, Fédération Française du Bâtiment (FFB), Fédération Nationale des Transporteurs Routiers (FNTR), Fonds de développement solidaire (FONDES), MEDEF, Mutuelle Sociale Agricole 44-85 (MSA), Ordre des avocats Nantes, Ordre régional des experts comptables, UIMM, Union des entreprises de proximité (U2P), URSSAF, **60 000 rebonds**

**100 interlocuteurs privilégiés
de niveau régional ou départemental**

Liste mise à jour disponible sur la page internet du site de la DIRECCTE

<http://pays-de-la-loire.direccte.gouv.fr/Acteurs-et-dispositifs-pour-accompagner-les-chefs-d-entreprise-en-difficultes>

Éléments de Bilan

2- Améliorer la connaissance des dispositifs d'accompagnement

- ▶ Création d'une plaquette générale de présentation des acteurs et dispositifs (mise à jour en Juin 2017)
- ▶ Edition d'un « guide des soutiens aux entreprises en difficulté » avec l'Ordre des Experts Comptables
- ▶ Création d'une page internet spécifique pour mise en ligne d'outils des membres du réseau



Plaquette générale



Guide avec Experts Comptables



Casques Bleus - FFB

ENTREPRISES ET SOCIÉTÉS
Demande de consultation gratuite (à remplir)

Barreau de Nantes

Nom de l'Entreprise : _____

Forme : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Nom du dirigeant ou responsable : _____

Nombre de salariés : _____

POUR CETTE AFFAIRE :

Un procès est-il en cours ?
 OUI Précisez : _____
 NON Précisez : _____

Avez-vous déjà consulté un avocat ?
 OUI Précisez son nom : _____
 NON

Un avocat est-il actuellement en charge de vos tablettes ?
 OUI Précisez son nom : _____
 NON

Avez-vous souscrit un contrat de protection juridique ?
 OUI
 NON

SUITE AU DOS →

Ordre des Avocats Barreau de Nantes - 25, rue la Noire Elias de Fer - BP 40235 - 44022 Nantes Cedex 2

Consultation gratuite - Barreau de Nantes



Rendez-vous du jeudi - CIP

Éléments de Bilan 2017



- ▶ 27 dossiers « à enjeux » suivis en cellule de veille régionale (CRP, DRFIP, DRAAF, URSSAF, Banque de France, Bpifrance)
- ▶ Accompagnement en temps réel de 80 à 100 entreprises en difficulté (45 dossiers ouverts et 25 dossiers clôturés en 2017)
- ▶ 71 diagnostics technico-économiques en 2017 (20 en 44, 8 en 49, 9 en 53, 8 en 72, 26 en 85)
- ▶ Médiation des entreprises : 29 dossiers clos (61% de réussite) - 59 dossiers ouverts dont 32% relatifs à des marchés publics
- ▶ Activité partielle : 752 décisions d'autorisation, plus de 3,7 M€ versés aux entreprises pour 500 000 heures intéressant 5685 salariés
- ▶ 2 diagnostics diligentés par l'Etat sur des entreprises en situation instable avec mobilisation d'un consultant spécialisé
- ▶ 1 audit CODEFI en 44



Présentation de la démarche **SIGNAUX FAIBLES** ou détection en amont de difficultés d'entreprises

Analyse des signaux faibles en Pays de la Loire



- Mise en place à la DIRECCTE depuis janvier 2015 d'une analyse des demandes d'activité partielle (durée activité partielle, proportion personnel autorisé à chômer, évolution des effectifs) ou encore des projets de plan de sauvegarde de l'emploi (PSE)
- Depuis juillet 2016, l'URSSAF échange mensuellement des données (nb d'incidents de paiement sur 12 mois, tranche de dette, ratio restant dû / nb salariés) avec la DIRECCTE pour accroître les indices de détection
- Après l'analyse des données, les entreprises retenues font l'objet d'un diagnostic technico-économique par un chargé de mission compétitivité des entreprises de la DIRECCTE qui aborde le chef d'entreprise sous l'angle « compétitivité » eu égard à la confidentialité attachée aux données en notre possession.

Signaux faibles en Pays de la Loire

Résultats



En 2017 :

262 alertes relevées (104 URSSAF, 158 DIRECCTE et 19 cas communs (7%)) dont 104 cas d' « alerte forte »

47 entreprises retenues pour diagnostic proactif (18%) par les chargés de mission de la DIRECCTE

En 2018 (1er semestre) :

104 alertes relevées (42 URSSAF, 62 DIRECCTE, 3 cas communs) dont 30 cas d' « alerte forte »

24 entreprises retenues pour diagnostic proactif (23%) par les chargés de mission de la DIRECCTE

-> une majorité de difficultés conjoncturelles ou d'anticipation de difficultés, 1 refus de visite, 2 interventions d'actionnaires, 1 ouverture de conciliation, 1 recherche de sous-traitant stratégique, 1 médiation pour obtention de cautions à l'export, 1 lancement de diagnostic spécialisé, 2 renvois vers d'autres CRP (sièges dans d'autres régions)



Les procédures amiables au Tribunal de Commerce

*

M. Guy LEZIER
**Président du Tribunal de Commerce de
Nantes**



TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES		
PRÉSENTATION SIMPLIFIÉE DES DIFFÉRENTES PROCÉDURES DE PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES		
NON JUDICIAIRE		
PROCEDURE	MANDAT AD HOC	CONCILIATION
<i>Articles principaux du code de commerce régissant les procédures</i>	L 611-3 & L 611-13 à L 611-16 R 611-18 à R 611-21-1 R 611-47 à R 611-50	L 611-4 à L 611-16 R 611-22 à R 611-52
<i>Causes</i>	Difficultés de tout ordre	Difficultés financières
<i>Objectifs</i>	Résoudre les difficultés	Conclure avec les créanciers et Cocontractants accord à l'amiable
<i>Suspension des poursuites individuelles</i>	NON	NON
<i>Gel du passif</i>	NON	NON
<i>Cessation de paiements</i>	NON	Possible depuis moins de 45 jours
<i>Confidentialité</i>	OUI	OUI (sauf accord homologué)
<i>Désaisissement chef d'entreprise</i>	NON	NON
<i>Organes de procédure</i>	Mandataire ad hoc	Conciliateur
<i>Procédure dérogatoire de licenciement</i>	NON	NON
<i>Prise en charge par l'AGS du privilège des salariés</i>	NON	NON
<i>Durée maximum procédure</i>	Aucune	4 mois + 1 mois possible

STATISTIQUES D'ACTIVITE 2018 NANTES A FIN JUILLET 2018

PROCEDURES COLLECTIVES																
	Sauvegardes		Redressements Judiciaires		Liquidations Judiciaires		Ret. Prof.		TOTAL ouvertures		Salariés		Plans adoptés		Clôtures	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
JANVIER	0	0	8	10	37	41	0	0	45	51	61	62	6	8	62	83
FÉVRIER	1	0	32	11	34	34	0	0	67	45	111	330	2	8	58	83
MARS	0	2	31	9	50	31	0	0	81	42	249	70	3	12	73	55
AVRIL	0	0	20	14	38	30	0	0	58	44	85	162	11	9	56	60
MAI	4	0	13	12	33	20	0	0	50	32	270	36	4	4	68	63
JUIN	0	1	13	18	24	52	0	0	37	71	106	176	10	4	0	61
JUILLET	0	1	9	10	43	40	0	0	52	51	140	134	15	2	96	62
TOTAL	5	4	126	84	259	248	0	0	390	336	1022	970	51	47	413	467

PREVENTION										
	Rendez-vous Prévention		Procédures d'alerte		Mandats ad hoc		Conciliations		TOTAL Conciliations / Mandats ad hoc	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
JANVIER	15	31	6	1	3	6	2	0	5	6
FÉVRIER	38	31	3	0	0	4	1	11	1	15
MARS	38	37	0	5	4	8	2	5	6	13
AVRIL	29	33	0	4	1	1	4	13	5	14
MAI	34	18	2	5	0	2	5	3	5	5
JUIN	24	24	1	4	1	0	5	7	6	7
JUILLET	41	29	2	1	2	6	5	4	7	10
TOTAL	219	203	14	20	11	27	24	43	35	70

STATISTIQUES D'ACTIVITE 2018 PAYS DE LA LOIRE A FIN JUILLET 2018

	PROCEDURES COLLECTIVES															
	Sauvegardes		Redressements Judiciaires		Liquidations Judiciaires		Rétablissement professionnel		TOTAL		Salariés		Plans adoptés		Clôtures	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
ST NAZAIRE	0	0	54	33	101	101	0	3	155	137	188	167	15	13	176	144
ANGERS	6	5	88	86	178	205	0	0	272	296	633	995	36	31	376	311
LAVAL	3	1	29	19	83	71	0	0	115	91	328	91	13	13	61	84
LA ROCHE S/ YON	18	11	80	61	168	178	0	0	266	250	529	480	50	39	288	218
LE MANS	4	3	94	88	108	111	0	0	206	202	362	377	21	30	184	204
NANTES	5	4	126	84	259	248	0	0	390	336	1022	970	51	47	413	467
TOTAL	36	24	471	371	897	914	0	3	1404	1312	3062	3080	186	173	1498	1428

	PREVENTION									
	Rendez vous Prévention		Procédures d'alerte		Mandats ad hoc		Conciliations		TOTAL Conciliations / Mandats ad	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
ST NAZAIRE	60	19	0	0	10	15	10	13	20	28
ANGERS	40	16	NC	NC	37	28	45	28	82	56
LAVAL	39	35	10	1	12	13	12	5	24	18
LA ROCHE S/ YON	89	249	0	7	22	23	26	24	48	47
LE MANS	95	104	4	12	3	7	3	4	6	11
NANTES	219	203	14	20	11	27	24	43	35	70
TOTAL	542	626	28	40	95	113	120	117	215	230



Courte Pause ...